Mise en ligne le :
RLV RIOM LIMAGNE & VOLCANS
2023.03.16 15:04:38
+01'00'

REPUBLIQUE FRANCAISE

RIOM LIMAGNE ET VOLCANS
(PUY-DE-DOME)

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBÉRATIONS du CONSEIL de COMMUNAUTE D'AGGLOMÉRATION

Délibération n°37

L'AN deux mille vingt-trois, le mardi 07 mars, le conseil communautaire, convoqué le 01 mars 2023 s'est réuni à Mozac, Salle l'Arlequin, à 18 heures 30 minutes, sous la présidence de M Frédéric BONNICHON, Président.

Effectif légal du conseil communautaire :
60

Nombre de conseillers en exercice :
60

Nombre de conseillers présents ou représentés :
59

Nombre de votants :
59

Date de convocation :
01 mars 2023

Date d'affichage de la liste des délibérations :
15 mars 2023

PRESENTS
Mme ABELARD Nathalie, M AYRAL Jean-Paul, M BARBECOT Jacques, M BEAURE Nicolas, M BELDA José, Mme BERTHELEMY Hélène, M BIGAY Bertrand, M BONNICHON Frédéric, M BOUCHET Boris, M BRAULT Charles, Mme CACERES Marie, M CARTAILLER Philippe, M CHANSARD Gérard, M CHASSAGNE Eugène, M CHASSAING Pierre, M DE ABREU Jérôme, Mme DE MARCHI Véronique, M DEAT Alain, M DERSIGNY Eric, M DESMARETS Pierre, M DUCHÉ Dominique, Mme DUPONT Laurence, M GAILLARD Philippe, , M GRENET Daniel, Mme GRENET Michèle, M GRENET Roland, M HEBRARD Jean-Pierre, Mme HOARAU Catherine, M IMBERT Didier, M JEAN Daniel, Mme LAFARGE Anne-Catherine, M MAGNET Fabrice, M MAGNOUX André, M MELIS Christian, M MESSEANT Jean-François, M MICHEL Didier, Mme MOURNIAC-GILORMINI Virginie, M PECOUL Pierre, Mme PERRETON Régine, M PONCÉ Stéphane, M RAYMOND Vincent, M RAYNAUD Jean-Louis, M ROUGEYRON Denis, Mme ROUSSEL Sandrine, M THEVENOT Laurent, Mme VAUGIEN Evelyne, M VERMOREL Pierrick, Mme VEYLAND Anne, M VILLAFRANCA Grégory, M WEINMEISTER Nicolas, **titulaires.**
M FAURE Jean-Michel, Mme VALLENET Marie-Christine, **suppléants.**

ABSENTS EXCUSÉS :
Absents représentés ou suppléés :
- M AGBESSI Eric *a donné pouvoir à* M VILLAFRANCA Grégory,
- M BOISSET Jean-Pierre *a donné pouvoir à* M PECOUL Pierre,
- M CHAUVIN Lionel *a donné pouvoir à* M BONNICHON Frédéric,
- Mme MARTINHO Corinne *a donné pouvoir à* M MAGNET Fabrice,
- Mme NIORT Nathalie *a donné pouvoir à* M BOUCHET Boris,
- Mme PIRES-BEAUNE Christine *a donné pouvoir à* M BRAULT Charles,
- M REGNOUX Marc *a donné pouvoir à* M JEAN Daniel,

Objet : Acquisition de véhicules dans le cadre du renouvellement du parc automobile de Riom Limagne et Volcans : lots 1, 3 et 4 : autorisation de signature des marchés

- M DUBOIS Gérard, conseiller communautaire unique de PESSAT-VILLENEUVE, remplacé par M FAURE Jean-Michel, conseiller communautaire suppléant,
- M GAUTHIER Patrice, conseiller communautaire unique de CHAPPES, remplacé par Mme VALLENET Marie-Christine, conseillère communautaire suppléante.

Absent :
- Mme PANIAGUA Murielle.

<> <> <> <> <>

Secrétaire de Séance : M DESMARETS Pierre

Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20230307-DELIB2023030737-DE
Date de télétransmission : 15/03/2023
Date de réception préfecture : 15/03/2023

Rapport n°37 - Acquisition de véhicules dans le cadre du renouvellement du parc automobile de Riom Limagne et Volcans : lots 1, 3 et 4 : autorisation de signature des marchés

Vu le code de la commande publique,
Vu l'arrêté préfectoral n°18-02032 du 13 décembre 2018 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans (RLV),
Vu l'appel public à concurrence publié dans le BOAMP, JOUE, LA MONTAGNE, et sur le profil d'acheteur de RLV,
Vu l'analyse des offres,
Vu la décision de la Commission d'Appel d'Offres du 27 février 2023,

Considérant qu'une procédure de consultation a été lancée pour l'acquisition de véhicules dans le cadre du renouvellement du parc automobile de Riom Limagne et Volcans, et décomposée comme suit :
- Lot 1 : Achat de véhicules de tourisme électriques ou hybrides,
- Lot 3 : Achat de fourgons châssis-cabine BENNE de véhicules thermiques diesel ou GNV,
- Lot 4 : Achat d'un véhicule type SUV polyvalent thermique 4x4,

Considérant que la Commission d'Appel d'Offres réunie le 27 février 2023 a classé les offres et a décidé d'attribuer :
- le lot n°1, à la société ESPACE AUTOMOBILE D'AUVERGNE (63200 MALAUZAT), pour un montant de 242 026,85 € HT (y compris PSE logotage des véhicules),
- le lot n°3, à la société MARTENAT AUVERGNE, pour la variante véhicules GNV, pour un montant de 177 160,62 € HT (y compris PSE, logotage des véhicules, Gyrophare et triangle AK5 triflash et kit balisage),
- le lot n°4, à la société ESPACE AUTOMOBILE D'AUVERGNE (63200 MALAUZAT), pour un montant de 21 320,62 € HT(y compris PSE, logotage des véhicules et kit balisage),

Le conseil communautaire, sur proposition de Monsieur le Vice-Président délégué aux finances et à l'administration, et à l'unanimité, décide d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer les marchés et tous actes nécessaires à leur mise en œuvre.

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois, an que dessus.

Pour extrait conforme.
A Riom, le 08 mars 2023

Le Président

Frédéric BONNICHON

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION Riom Limagne et Volcans

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Communauté d'Agglomération, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre et qu'un silence de deux mois vaut décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même Tribunal Administratif dans un délai de deux mois. (Articles R.421-1 et suivants du Code de Justice Administrative et L.231-4 du Code des Relations entre le Public et l'Administration).

Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20230307-DELIB2023030737-DE
Date de télétransmission : 15/03/2023
Date de réception préfecture : 15/03/2023